

Valeurs de la République : une réponse nécessaire

Dans *Le Monde* du 16 juin, Jean-Fabien Spitz a publié un texte titré « *Prétendre qu'il n'existe qu'une seule interprétation des valeurs de la République est la négation même de notre histoire démocratique* ».

Pour résumer, ce texte prend la défense de la direction insoumise, attaquée notamment par les macronistes sur le thème des « valeurs » républicaines – en premier lieu la laïcité.

Il n'est en effet pas difficile de détecter l'attachement très relatif de la direction insoumise à cette laïcité. Dernier exemple en date, le soutien discret mais réel de cette direction au maire NUPES-Vert de Grenoble lors de l'affaire dite du burkini¹. Et on sait que derrière cette polémique s'en trouve une autre, relative à « l'universalisme républicain », à l'égalitarisme qui animait les fondateurs du régime républicain – quoiqu'on en pense par ailleurs.

Le corps du délit

Spitz voit dans la campagne macroniste une « falsification ». Tout électeur de gauche aimerait le suivre sur ce terrain. Malheureusement, comme on va le voir, Macron et ses partisans visent juste.

Spitz affirme :

« Il y a toujours eu, en France, deux acceptions rivales de ce qu'est un régime politique qui serait la chose de tous et qui garantirait à l'ensemble de ses citoyens, croyants ou non, la liberté et l'égalité.

L'une est libérale et elle pense que les valeurs de la République sont réalisées lorsque les lois sont impartiales, que les discriminations légales ont disparu et que les droits sont les mêmes pour tous.

L'autre est sociale et elle est convaincue que ces mêmes valeurs exigent que la puissance publique s'engage pour établir les conditions matérielles d'une liberté réelle et garantir à tous les citoyens l'accès aux biens fondamentaux que sont l'éducation, la santé, le logement, la retraite, un accès que l'évolution spontanée des échanges, qui tend à polariser la richesse, ne suffit pas à garantir et sans lequel il n'y a ni liberté réelle ni égalité authentique ».

En clair, Spitz rejoint S. Bouamama, un sociologue à l'influence incontestable dans les milieux indigénistes et FI et qui dit les choses plus nettement :

« Les « valeurs de la république », la « laïcité », « l'instruction civique et morale », etc., sont autant de tentatives visant à retrouver un consentement minimum des dominés ».

Une incontestable confusion

Malheureusement aucun marxiste ne pourra suivre Mr Spitz. L'opposition qu'il décrit n'a PAS « toujours existé ». À l'inverse, les socialistes marxistes ont toujours défendu le libéralisme politique, la Démocratie – tout en insistant sur ses limites.

La déclaration des Droits de l'Homme, proclamant l'abolition des 3 États (noblesse, clergé, Tiers) et la stricte égalité des citoyens fut toujours défendue bec et ongle par Marx. Ce qui ne l'empêchait pas d'en saisir les limites – la société bourgeoise elle-même :

« aucun des prétendus droits de l'homme ne s'étend au-delà de l'homme égoïste, au-delà de l'homme comme membre de la société civile, savoir un individu replié sur lui-même, sur son intérêt privé et son caprice privé, l'individu séparé de la communauté »².

1 L'essentiel dans cette affaire est que la réglementation de l'accès à un service public sportif ne prendrait plus en compte des critères exclusivement sanitaires mais aussi les exigences de lobbies religieux, quels qu'ils soient. C'est dont une remise en cause nette et claire de la laïcité.

Tout ceci n'empêchait pas Marx de vouer une véritable adoration à la Révolution française :

« Comme en France en 1793, la réalisation de la centralisation la plus rigoureuse est aujourd'hui, en Allemagne, la tâche du parti vraiment révolutionnaire »³

Sans doute la meilleure synthèse des positions marxistes se trouve-t-elle dans ce fragment de l'*Anti-Dühring* d'Engels :

« Les prolétaires prennent la bourgeoisie au mot : l'égalité ne doit pas être établie seulement en apparence, seulement dans le domaine de l'État, elle doit l'être aussi réellement dans le domaine économique et social. Et surtout depuis que la bourgeoisie française, à partir de la grande Révolution, a mis au premier plan l'égalité civile, le prolétariat français lui a répondu coup pour coup en revendiquant l'égalité économique et sociale; l'Égalité est devenue le cri de guerre spécialement du prolétariat français ».

On voit que les socialistes ont toujours voué un attachement viscéral aux acquis de 1789-93, mais qu'ils ont vite compris que pour prodigieux que soient ces progrès – Engels parlait de l'« *exemple grandiose* » de 1793 -, ils étaient insuffisants.

Un mot aussi sur la III^e République, que certains trouvent très « tendance » de brocarder. Citons donc une fois de plus Engels

« Est-ce que les républicains bourgeois français, qui en 1871-78 ont définitivement vaincu la monarchie et le pouvoir du clergé, qui ont donné à la France une liberté de la presse, d'association et de réunion jamais vue en France dans une période non révolutionnaire, qui ont introduit l'enseignement primaire obligatoire et amélioré l'instruction à un point tel que nous, en Allemagne, pourrions en tirer exemple – ont-ils agi comme une masse réactionnaire ? »⁴

Encore la laïcité

Mr Spitz continue en nous assénant la fable convenue sur la laïcité

« Quant à la laïcité, les fronts sont aujourd'hui renversés, car ce sont les adeptes de la République libérale qui mettent en avant une conception répressive de cette valeur et la transforment en une série de dogmes auxquels il faudrait adhérer sans réfléchir, alors que les partisans de la République sociale ont été capables d'en préserver le principe : la laïcité, c'est la liberté de croire et de pratiquer sa religion sans que l'État s'en mêle ».

N'étant pas un « *adepte de la République libérale* », il ne me revient pas de défendre les positions macronistes. Mais là encore, la définition que donne Mr Spitz de la laïcité ne manque de surprendre.

Le « principe » de la laïcité, ce n'est en aucun cas la liberté de culte, contrairement à ce que chante la FI et ses alliés (type Ligue des Droits de l'Homme) et que reprend Spitz. La loi de 1905 n'a pas été conçue dans cet objectif. Elle fut élaborée pour répondre aux revendications radicales et socialistes de séparation de l'Église et de l'État. Ainsi, le programme guesdiste co-élaboré par Marx en 1880 revendique-t-il :

« Suppression du budget des cultes, et retour à la Nation des "biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses" (...) »⁵.

(Les radicaux étaient globalement sur la même longueur d'onde).

En clair, la laïcité c'est l'expulsion de toute influence religieuse du fonctionnement de l'État, ce qui permet entre autres la liberté de conscience.

2 *La question juive*.

3 *Adresse du Comité Central à la Ligue des communistes*, 1850.

4 Lettre à K. Kautsky, 14.X.1891.

5 *Programme du Parti Ouvrier Français*, 1880.

Quant au fait qu'il s'agirait d'une « *loi de liberté* », permettant de « *pratiquer sa religion sans que l'État s'en mêle* » - conseillons à ceux qui nous chantent cette chanson de relire la loi.

« Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura publiquement par des discours prononcés, des lectures faites, des écrits distribués ou des affiches apposées, outragé ou diffamé un citoyen chargé d'un service public, sera puni d'une amende de 3 750 euros. et d'un emprisonnement d'un an, ou de l'une de ces deux peines seulement ».

Ou

« Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en rend coupable est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende, sans préjudice des peines de la complicité dans le cas où la provocation est suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile ».

Comme « loi de liberté », il y a mieux !

Ajoutons que cette défense de la laïcité ne fait en aucun cas de nous des alliés objectifs de Macron. Ne serait-ce que parce que la laïcité qu'ils défend est bien sélective. Ainsi aucun macroniste, vallsiste, etc. ne parle d'abroger le statut concordataire qui sévit en Alsace-Lorraine, alors même que tout indique que la population y est prête et que la valeur symbolique de la question est indéniable. De même, pour Macron & compagnie, pas question de toucher aux diverses lois anti-laïques qui se sont empilées depuis l'avènement de la V^e République. On sait qu'à l'ombre de ces lois, tout un système scolaire profondément inégalitaire et de bourrage de crânes s'est construit (le fameux « caractère propre » des établissements privés).

Leur République et la nôtre

Le bref texte de Mr Spitz participe de l'offensive visant au désarmement de la gauche et du mouvement ouvrier sur ces questions, à accompagner l'opportunisme avéré de la FI envers l'obscurantisme, le communautarisme. Présentées comme traditionnelles à gauche, cette politique est en fait en rupture avec les traditions du mouvement ouvrier, sous l'impulsion d'un certain gauchisme communautarisé.

Historiquement, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, le régime républicain fut stabilisé par une coalition de républicains se réclamant du jacobinisme et du mouvement ouvrier naissant. En ce sens, contrairement aux insoumis, le mouvement ouvrier reprend à son compte la défense des valeurs de la République, ce qui ne l'empêche pas d'en apprécier les limites.

Ce qui nous distingue des défenseurs de la V^e République est que cet attachement est relatif. Depuis le XX^e siècle, l'heure est au dépassement de la République bourgeoise : notre perspective est celle d'une République sociale, d'un régime débarrassé des scories de l'économie de profit – sociales comme environnementales. Mais il va de soi que cette République sociale intègrera les acquis de la bourgeoisie progressiste – en premier lieu la laïcité.

P. Morsu, 19 juin 2022

Prétendre qu'il n'existe qu'une seule interprétation des valeurs de la République est la négation même de notre histoire démocratique

Jean-Fabien Spitz - *Le Monde*, 16 juin 2022

Les dernières vingt-quatre heures, les déclarations des deux dirigeants du pouvoir exécutif de la République française ne peuvent manquer d'interpeller les citoyens de ce pays.

Emmanuel Macron, s'exprimant sur le tarmac de l'aéroport d'Orly et appelant les électeurs à lui donner, à lui et à son parti, une majorité forte et cohérente proclame qu'« aucune voix ne doit manquer à la République ».

Le lendemain, la première ministre déclare sur France 2 : « *La République, c'est la défense des valeurs républicaines : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité ; c'est des valeurs qui sont au cœur de notre projet* », et elle ajoute : « *D'autres projets, comme celui de M. Mélenchon, ne portent pas ces valeurs, sont ambigus vis-à-vis de la laïcité.* »

Le président affirme donc que seuls les citoyens qui approuvent son programme sont républicains, et la première ministre affirme de même que ses opposants dans cette bataille démocratique n'adhèrent pas aux valeurs de la République.

Deux acceptions rivales

Il faut mettre un terme à cette falsification qui caricature notre histoire et remet en cause les principes de notre vie en commun. Il y a toujours eu, en France, deux acceptions rivales de ce qu'est un régime politique qui serait la chose de tous et qui garantirait à l'ensemble de ses citoyens, croyants ou non, la liberté et l'égalité.

L'une est libérale et elle pense que les valeurs de la République sont réalisées lorsque les lois sont impartiales, que les discriminations légales ont disparu et que les droits sont les mêmes pour tous.

L'autre est sociale et elle est convaincue que ces mêmes valeurs exigent que la puissance publique s'engage pour établir les conditions matérielles d'une liberté réelle et garantir à tous les citoyens l'accès aux biens fondamentaux que sont l'éducation, la santé, le logement, la retraite, un accès que l'évolution spontanée des échanges, qui tend à polariser la richesse, ne suffit pas à garantir et sans lequel il n'y a ni liberté réelle ni égalité authentique.

Il n'y a pas de vérité en politique

Quant à la laïcité, les fronts sont aujourd'hui renversés, car ce sont les adeptes de la République libérale qui mettent en avant une conception répressive de cette valeur et la transforment en une série de dogmes auxquels il faudrait adhérer sans réfléchir, alors que les partisans de la République sociale ont été capables d'en préserver le principe : la laïcité, c'est la liberté de croire et de pratiquer sa religion sans que l'Etat s'en mêle.

Il n'y a pas de vérité en politique et c'est pour cela que nous avons fondé des démocraties, des régimes dans lesquels la manière dont nous voulons organiser notre vie collective et concevoir ce qu'exigent de nous la liberté et l'égalité est l'objet d'un débat permanent et salutaire.

Refuser à ses adversaires politiques le droit de proposer aux citoyens de ce pays un programme alternatif de vie en commun et récuser a priori leur aspiration à exercer les responsabilités de l'Etat, prétendre qu'il n'existe qu'une seule interprétation possible des valeurs de la République, c'est la négation même de notre histoire démocratique.